



Apiflordev

L'apiculture au service du développement

AGENDA

Janvier 2014

Soumission de deux demandes de subventions pour les projets de Madagascar et Liban

14 et 15 Février 2014

Assemblée générale d'**Apiflordev**

UNE ANNÉE SE TERMINE, UNE NOUVELLE DÉBUTE

L'association a le plaisir de vous annoncer la venue de trois nouveaux adhérents cette année :

- Lucie Beudin
- Victor Forthomme
- Reynes Marc

Nous leur souhaitons tous la bienvenue !

Merci de nous suivre depuis plusieurs mois, nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes.

UNE ANNÉE SE TERMINE, UNE NOUVELLE DÉBUTE

Apiflordev a participé le mois dernier à une nouvelle mission de suivi organisée par l'IECD dans le cadre du projet Ard Al Amal (Irak).

Dans les différents secteurs visités, les apiculteurs indiquent que la saison a été convenable. Les récoltes de miel ont été meilleures que celles des années précédentes, avec un gradient décroissant de production en allant vers les montagnes.

- *Varroa destructor* : Au printemps dernier, 5 apiculteurs ont utilisé des plateaux grillagés pour mesurer les

chutes de varroas suite au positionnement dans les ruches des médicaments Apistan ou Check Mite. Les résultats obtenus à la Faculté d'agriculture font état de chute de 100 à 180 varroas entre le 4 avril et le 20 mai. Il s'agit d'un nombre relativement réduit de varroas. La question de l'utilité du traitement à cette période

- *Loque américaine* : Un test de dépistage Vita a été réalisé sur un échantillon suspect. Par ailleurs, des analyses de laboratoire ont été réalisées sur ce même échantillon ainsi que sur plusieurs échantillons provenant d'autres ruches. Le test et les analyses se sont avérés positifs. Désormais, il semble y avoir consensus sur l'importante prévalence de la maladie dans les secteurs d'intervention du projet Ard Al Amal. Compte tenu du nombre de cas, il est sans doute important de réfléchir à un schéma visant à contrecarrer l'évolution de l'épizootie alliant judicieusement la destruction des colonies très infectées, l'usage des antibiotiques et le transvasement. Ard Al Amal devrait lancer cette démarche dans son secteur d'intervention en impliquant les centres de vulgarisation.

Trois sessions de formations ont également été menées dans les centres de vulgarisation mis en place : retour sur le cycle de la Varroose et de la Loque américaine, présentation des actions menées par le projet depuis les six derniers mois, mesures des niveaux d'infestations et méthodes alternatives de lutte contre ces agents pathogènes.



Des visites des ruches et la pratique des compétences acquises ont complété la formation. Enfin l'équipe du projet a identifié 4 apiculteurs de niveau plus avancé et reconnus par leurs pairs pour leurs compétences en apiculture. Ces apiculteurs pourraient constituer la future équipe de formateurs sur le projet.

Au programme pour la suite du projet : Poursuivre les tests d'efficacité des médicaments de lutte contre varroa, impliquer les nouveaux formateurs, réfléchir et soutenir des projets entrepreneuriaux innovants (accès aux médicaments vétérinaires de qualité, production de candis protéinés pour les abeilles, élevage ...) et étendre le nombre de bénéficiaires.

IMPACT ECONOMIQUE DES PROJETS D'APIFLORDEV

Les chercheurs Gard Otis et Nicola Bradbear ont écrit au mois d'octobre un [article](#) dans le magazine Bee Culture exposant les clés de succès d'un projet de développement par l'apiculture. Riches de nombreuses expériences à travers le monde, ils expliquent les erreurs à éviter:

- Apprendre des expériences du développement international : au-delà de l'augmentation du cheptel et de la production, les projets doivent prendre en compte un contexte plus large comme le renforcement des capacités organisationnelles (associations, coopératives etc.), l'autonomie, l'égalité des sexes... La communauté soutenue doit être apte à continuer ses activités sans aides extérieurs au terme du projet
- S'inscrire dans le contexte local : la population doit porter le projet et y participer activement (groupe de réflexion, réunions, retours de formations et d'expériences). Les financeurs sont tenus d'informer et de rendre compte du calendrier des activités prévues
- Le projet doit être en accord avec les coutumes et les cultures de la communauté
- Comprendre les pratiques apicoles : à chaque région du monde, une pratique différente. Il est impensable par exemple, d'imposer les méthodes européennes dans un contexte sahélien. Il faut prendre en compte les espèces présentes, le contexte mellifère et environnemental, mais également la manière dont les bénéficiaires gèrent leurs ruches ;
- Toujours utiliser les ressources locales (abeilles locales, matériels locaux et compétences locales). L'importation d'abeilles ou de matériels est proscrite. Elle fut par le passé un facteur important de diffusion des agents pathogènes ;
- Prendre en compte le marché local : un marché bien structuré est synonyme de meilleurs retombées de l'activité apicole en termes de revenus et d'une volonté des bénéficiaires d'organiser leur commercialisation. Si le marché n'est pas saturé (ce qui est bien souvent le cas), les exportations des produits de la ruche n'ont pas d'intérêts ; ce choix impose en outre des normes de qualité qui sont très coûteuses et très contraignantes pour ces apiculteurs
- Former des formateurs qui seront aptes à reprendre en main le projet dans le futur
- Toujours partir des besoins des populations, faciliter la communication tout au long du projet et être soutenu par les autorités locales
- Faciliter et encourager la diffusion des connaissances et informations apicoles à travers des structures ou des clubs

Surveiller les résultats : bien suivre les résultats au niveau apicole en collaboration avec les bénéficiaires, mais également évaluer les retombées sociales (revenu, éducation, bénéfices environnementaux, gouvernance ...)

Les auteurs rappellent enfin que les pratiques apicoles de ces communautés sont souvent présentes depuis des siècles et cela pour des bonnes raisons ! Il est nécessaire de comprendre la vie des populations que l'on souhaite aider si l'on veut que le projet ait un impact.

Apiflordev

Association de solidarité internationale régie par la loi de 1901

Siège social : 38 rue Saint Placide, 75006 - Paris (France)

Téléphone : 33 (0)6 08 42 08 30 ; fax : 33 (0)1 42 22 04 51 ; e.mail : info@apiflordev.org

Site : www.apiflordev.org